

COMPTES RENDUS REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Février 2010

Portail Accès Relais Paroissial

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, l'achat d'un portillon pour faciliter l'accès aux locaux du Relais Paroissial.

Aménagement de la Seulline

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à acheter 12 poteaux en bois pour l'aménagement d'un balisage explicatif des bords de la Seulline.

Ecole numérique rurale

Suite à la défaillance du prestataire « YELLOZ VISION », fournisseur de l'école numérique, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à résilier le contrat et à engager de nouvelles démarches pour le choix d'un nouveau prestataire.

Concession cimetière

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de modifier la durée et le prix des concessions cimetière à compter du 1er mars 2010 :

- concession de 15 ans	→ 80 €
- concession de 30 ans	→ 150 €
- concession de 50 ans	→ 250 €
- concession perpétuelle	→ 400 €

Vacations Funéraires

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire, concernant les nouvelles règles législatives portant sur les vacations funéraires énumérées à l'article L22.13-14 du Code Général des Collectivités, décide de fixer le montant unitaire des vacations à la somme de 20 € (vingt euros)

Contrat C.A.E

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'engager un contrat CAE pour une durée de 20 heures par semaine à partir du 1^{er} avril 2010 et jusqu'au 30 septembre 2010, et charge Monsieur le Maire du recrutement.